

# TOURNOI DEPARTEMENTAL SENIOR

## LE BADANORT Règlement particulier

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs des Pays de La Loire et aux ligues limitrophes. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBA. Il est autorisé sous le numéro : n°1800193
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le Juge Arbitre du tournoi en simple le Samedi sera Annick PICHOT. Le Juge Arbitre du tournoi en double le Dimanche sera Annick PICHOT Les décisions du Juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2018/2019 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Le tournoi est ouvert aux cadets, juniors, séniors et vétérans. Les catégories autorisées pour le simple et les doubles sont : R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11 et P12. Les tableaux proposés sont R4-R5 / R6-D7 / D8-D9 / P10-P11-P12 . Le JA et les organisateurs se réservent le droit de modifier les tableaux en fonction des inscriptions.
5. La date limite d'inscription est fixée au **12 NOVEMBRE 2018** (date de réception). Les droits d'engagements sont de **11 €** pour un tableau et **18 €** pour deux tableaux. Un seul tableau par joueur/par jour de compétition. Les inscriptions se font exclusivement par courrier avec un chèque joint à l'ordre du NAC Badminton. Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. **Seule la feuille d'inscription du NAC BADMINTON sera prise en compte.** Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée.
6. Les joueurs pourront s'inscrire dans 1 seul tableau par jour de compétition. Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories et de donner priorité aux joueurs inscrits dans leur série.
7. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X. Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités. Cette décision sera sans appel.
8. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Le tournoi simple se jouera le samedi 24 Novembre 2018. Le tournoi double et mixte se jouera le dimanche 25 novembre 2018. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 2 sortants selon le nombre d'inscrits, ou poule unique de 4 ou 5.
9. Les participants seront répartis dans les tableaux en fonction de leur CPPH (Classement Par Points Hebdomadaire) à la date du 1er novembre 2018.
10. Une convocation sera adressée aux joueurs inscrits par courrier ou par mail de préférence quelques jours avant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

11. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
12. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
13. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
14. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
15. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let au service, faute en cours d'échange.
16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
17. Les volants utilisés en cas de désaccord seront Yonex AEROCLUB TR pour les classés, et le Mavis 370 pour les NC. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.
18. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
19. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les pauses, les Organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.
20. En dehors des finales, tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront au juge arbitre des arbitres pour les finales. Celui-ci décidera qui doit arbitrer chaque finale.
21. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort **(16 novembre 2018)** devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

23. Le licencié qui reçoit un carton noir se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton).

24. Des photos et/ou vidéos pourront être prises lors de la compétition. Tout joueur pourra interdire que ces photographies soient publiées sur le site internet du Club, presse ou tout autre supports.

25. Tout joueur mineur ne pourra être présent dans la salle sans être sous la responsabilité d'un représentant de son club. De même, ce tournoi étant ouvert pour les catégories seniors, certains lots sont susceptibles d'être remis aux responsables des mineurs.

26. Seul le représentant du club inscrit sur la feuille d'inscription est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.

27. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

28. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

29. Le tournoi se déroulera au Gymnase des Orionnais, rue des Ecoles, 44390 Nort sur Erdre. L'accueil des joueurs et pointage est fixé à 7h30 heures le samedi et le dimanche.

Le NAC Badminton

